



LA CLASSIFICATION DANS LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DE LA METALLURGIE

OBJECTIFS :

1 / Comprendre les principes de fonctionnement de la nouvelle classification de branche,

2 / Utiliser le futur système de classification

PUBLIC :

DRH, responsables RH, managers, ou toute personne impliquée dans le déploiement du futur système de classement des emplois

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, et remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

PROGRAMME :

Présentation globale du futur système de classifications :

- Pourquoi changer le système de classification
- La nouvelle méthode et les 4 outils associés

1 - analyser et décrire les emplois

- Un descriptif pour quoi faire ?
- La cartographie des emplois
- L'analyse et la description des emplois

2 - coter et classer les emplois

- Présentation de la méthode et des outils associés
- Comprendre les 6 critères classants
- La question du diplôme

3 - Déployer le futur système de classifications

- Elaboration d'une feuille de route
- Les ressources à mobiliser
- Le plan de communication

4- Le droit des classifications

- Les principales erreurs d'utilisations de la classification actuelle
- Eclairage spécifique sur la nouvelle classification



CONTACT ET INSCRIPTION :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

formation@sseti.fr / 03 87 74 34 19

SSETI

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR